

# L ' ÉDITO DU MAIRE

> page éditée le mercredi 1er juin 2011

**édito de juin 2011**

## **Examens scolaires, fêtes des écoles, centre de loisirs, sorties en famille**

### **"L'été se précise"**

Dans quelques jours, bon nombre de nos collégiens, lycéens et étudiants passeront leurs examens. Souhaitons leur d'aborder ces épreuves avec calme et confiance, leur réussite en dépend.

Après cette période studieuse, ce sera celle de l'été et des vacances. Le prochain numéro de « Wimille, ma ville » leur sera consacré.

À Wimille, notre centre de loisirs accueillera de nouveau les enfants de 3 à 15 ans du 4 juillet au 19 août à l'École des fleurs pour les plus petits. Les plus grands auront rendez-vous à la salle du Sacré Cœur où, grâce à notre nouvelle salle de sports, ils disposent de vastes locaux. Les inscriptions seront prises les mercredis 8, 15, 22 juin et les samedis 4, 18 juin de 9h à 12h30. De plus, vous pouvez télécharger les documents sur [mairie-wimille.fr](http://mairie-wimille.fr), et nous contacter à l'adresse mail suivante : [secretariat@mairie-wimille.fr](mailto:secretariat@mairie-wimille.fr). Depuis 2007 nous avons décidé de ne pas augmenter les tarifs afin que tous puissent y accéder.

Indépendamment du centre de loisirs, différentes activités seront proposées aux adolescents telles que journée pêche, tournoi de football, ainsi que des sorties à Opalaventure (accrobranche), parc d'attractions, ...

Une nouveauté cette année pour les familles : une journée en Angleterre à Canterbury avec la visite d'un parc animalier. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions par mail ou au standard de la ville : 03 21 32 02 76 afin de compléter ensemble ce programme.

J'ai espoir que lorsque vous lirez ces quelques mots, la météo aura été plus clémente en nous ayant apporté un peu d'eau. Mais si tel n'était pas le cas, je ne peux que vous inciter dans tous les gestes de la vie quotidienne à économiser ce bien précieux en évitant les lavages de voitures à grande eau, les arrosages de jardins ... Comme l'an dernier, vous constaterez que dans nos nombreux espaces verts, toutes les pelouses ne sont pas tondues régulièrement. Il s'agit de favoriser la biodiversité en laissant fleurs sauvages et petits animaux se reproduire.

**La préservation de nos ressources en eau, la protection de la faune et de la flore, ce sont quelques-uns de ces petits gestes qui participent à ce qu'on appelle le développement durable**

Votre Maire  
**Antoine Logié**